

On attend toujours le rapport 2017

10 065 détenus dans nos prisons : ce chiffre n'a jamais été aussi bas depuis 2008. Le signe d'une baisse structurelle du nombre de prisonniers ?

■ **Benoît ROBAVE**

Si l'on en croit les chiffres que la direction générale des établissements pénitentiaires (DG EPI) – qui dépend du Service public fédéral justice – a bien voulu nous faire parvenir, il n'y a jamais eu aussi peu de détenus dans les prisons du pays depuis dix ans. 10 065, tel était le nombre de personnes incarcérées selon un recensement établi le 20 août dernier. Ou 10 064, selon la répartition qui nous a été communiquée, 459 femmes et 9 605 hommes.

Il ne s'agit certes que d'un chiffre à un instant T, mais il faut néanmoins remonter à 2008 pour trouver la trace de prisons moins peuplées. Reste à voir si cette tendance – il y avait 10 335 détenus le 2 janvier – se confirmera dans le rapport annuel 2018 de l'administration pénitentiaire. À vrai dire, on attend toujours le rapport... 2017, au grand dam de l'Observatoire international des prisons (OIP), qui ne cache pas son impatience. D'après nos échanges de courriels avec la DG EPI, pour le moins laconique voire muette sur certains points, le rapport en question est

attendu pour septembre, « normalement ».

« C'est un défaut de transparence »

« On va avoir en septembre un rapport sur une situation datant d'au moins neuf mois, regrette Nicolas Cohen, coprésident de la section belge de l'OIP. C'est un défaut de transparence (NDLR : l'OIP évoquait dans son dernier rapport annuel publié en mars une situation « alarmante » à ce sujet). La France publie tous les mois des statistiques pénitentiaires ! On manque parfois certaines évolutions, car la récurrence des chiffres est importante dans l'analyse. »

En attendant la publication de ces données pour 2017 – « c'est une base dans laquelle il y a énormément d'infos » et dans laquelle l'administration pénitentiaire communique sur ce qu'elle estime être « positif » –, Nicolas Cohen prend l'évolution des statistiques sur la population carcérale avec précaution. « Il faut se réjouir qu'il y ait moins de détenus sur le principe, estime l'avocat au barreau de Paris établi à Bruxelles. Le ministre (NDLR : de la Justice, Koen Geens) avait annoncé qu'il voulait descendre sous la barre des 10 000 détenus. Ce qui est difficile, c'est d'établir le lien de causalité : quelles mesures produisent la diminution ? Sur les sorties, on sait que le ministre vient avec deux éléments, l'expulsion des étrangers (NDLR, à la date du 1^{er} août, un millier de détenus avaient été expulsés des prisons belges cette année) et le transfert des internés dans

des centres de psychiatrie légale. »

« On est inquiet que tout reste basé sur le sécuritaire, le béton »

Et de poursuivre, sur le sort réservé aux étrangers : « Pourquoi on les éloigne ? Qui on éloigne ? Respecte-t-on leurs droits ? On prépare un colloque à ce propos en novembre », précise le coprésident de l'OIP belge, qui s'interroge sur l'éventuelle évolution du nombre de détenus. « S'agit-il d'évolutions structurelles ou pas ? Il ne faut pas boudier son plaisir de voir moins de détenus, mais dans le même temps, tout l'argent est mis

dans le béton, à l'image de cette construction gigantesque à Haren, qui devrait coûter à l'État entre 1,5 et 3 milliards sur 25 ans, selon qu'on prend la fourchette basse ou haute... Dans le dernier master plan, en 2017, c'est la course en avant pour avoir de nouvelles prisons. On est inquiet que tout reste basé sur le sécuritaire, le béton, plutôt que dans l'accompagnement des détenus. La notion d'un plan de détention n'a jamais été mise en œuvre, chacun bricole comme il peut, pour suppléer au manque de vision du fédéral. [...] Les services psychosociaux manquent cruellement de personnel. »

Lorsqu'il évoque un manque de vision du fédéral, Nicolas Cohen n'y va avec le dos de la cuillère, estimant « qu'il n'y a pas de politique pénitentiaire, et ça, c'est dramatique. C'est ce qu'on dénonce à longueur de rapports. Il y a des moments où on a vu des visions, mais qui n'ont pas été mises en œuvre. Et pourtant, ce n'est pas l'argent qui manque puisqu'on, c'est-à-dire le contribuable, va payer une nouvelle prison à prix d'or. » ■

Nombre de détenus

Année	Total	Capacité
2008	9 890	8 384
2009	10 237	8 404
2010	10 535	8 949
2011	10 973	9 128
2012	11 330	9 159
2013	11 644	9 384
2014	11 578	9 931
2015	11 040	10 028
2016	10 619	9 687

La capacité d'accueil a systématiquement été inférieure au nombre de détenus de 2008 à 2016